



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/43/SC.2/L.3
18 octobre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante-troisième session
Genève, 7 octobre 1996
Point 10 de l'ordre du jour

Comité de session II

EXAMEN DE LA POLITIQUE DE PUBLICATION DE LA CNUCED

Résumé du Président et projet de conclusions concertées

A. Résumé du Président

1. Le Comité a tenu des discussions approfondies sur la politique de publication de la CNUCED, à partir du document du secrétariat intitulé "Examen de la politique de publication de la CNUCED" (TD/B/43/CRP.4). Il a été noté que ces discussions se déroulaient dans le contexte de trois processus parallèles intéressant la CNUCED :

- a) L'examen des publications décidé à la neuvième session de la Conférence et actuellement réalisé par le Conseil du commerce et du développement;
- b) L'examen en cours par l'Assemblée générale de la politique de publication à l'échelle du système des Nations Unies;
- c) L'examen par l'équipe spéciale constituée par le Secrétaire général de la CNUCED, dans le cadre de l'examen de l'efficacité actuellement réalisé dans l'ensemble du système des Nations Unies ^{1/}.

^{1/} Pour les modalités de cet examen, voir Progress Report of the Efficiency Board "UN 21", numéro de vente : E.96.I.28.

2. Il y a eu accord général pour estimer que l'examen devait être replacé dans le contexte de l'amélioration de la politique générale de communication et d'information de la CNUCED. A cet égard, les délégations ont estimé que l'initiative prise par le Secrétaire général de constituer une équipe spéciale sur les publications dans le cadre de l'examen de l'efficacité devrait utilement contribuer à la finalisation de ce processus. Elles ont reconnu la qualité généralement élevée des publications de la CNUCED.

3. Un certain nombre de propositions ont été avancées au Comité par des délégations ou les porte-parole de différents groupes, dont, notamment, l'adoption de mesures pour accroître la part des ventes dans la distribution, en tenant compte du prix de vente et du coût de publications particulières par rapport à ceux de publications analogues; l'instauration d'une coopération avec d'autres organisations internationales pour la collecte de statistiques; la possibilité d'utiliser des matières premières et des procédés de production écologiques, sur la base d'une analyse de rentabilité; l'élimination des chevauchements par une rationalisation des publications de la CNUCED.

4. Quelques délégations ont estimé que le Conseil devait davantage s'attacher à hiérarchiser et à rationaliser le programme de publication de la CNUCED. Elles ont suggéré que le secrétariat contribue activement à la définition des priorités. D'autres délégations ont toutefois exprimé l'avis que les priorités devaient être déterminées par les Etats membres dans les divers organes intergouvernementaux responsables de la substance traitée dans les publications considérées, et qu'en outre, une hiérarchisation des publications n'était peut-être ni nécessaire ni commode.

B. Projet de conclusions concertées

- i) Le Comité est convenu que ses discussions marquaient le début d'un processus de mise en oeuvre des décisions adoptées à Midrand et que le principal objectif de l'examen était d'accroître la qualité et l'efficacité des publications de la CNUCED et d'obtenir une utilisation optimale des ressources existantes.
- ii) Le Comité a approuvé l'approche proposée dans le document TD/B/43/CRP.4, selon laquelle le Secrétaire général de la CNUCED examinerait le rapport de l'équipe spéciale sur les publications, qui lui serait remis en mars 1997, et ferait ensuite rapport au Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général de la CNUCED a été prié de présenter un rapport intérimaire au Conseil à sa prochaine réunion directive.

- iii) A la lumière de ses discussions, le Comité a décidé de demander au Secrétaire général que l'équipe spéciale du secrétariat tienne compte, dans son examen, des éléments ci-après :
- a) Nécessité d'élaborer une politique de communication et d'information cohérente et d'améliorer la commercialisation et la distribution;
 - b) Nécessité d'utiliser au mieux les technologies modernes de communication, telles qu'un plus large recours à la diffusion par voie électronique, une plus grande présence de la CNUCED sur Internet, et l'utilisation d'Internet pour des consultations entre experts et l'examen de la documentation, ainsi que pour les communications avec les missions présentes à Genève. Dans le même temps, il fallait tenir compte de la situation des pays en développement qui n'avaient pas encore accès à cette technologie;
 - c) Nécessité de définir des critères appropriés pour mesurer l'impact et l'utilité des publications - notamment, contrôle régulier des listes de distribution, réponses et réactions de lecteurs, chiffres de vente et analyse systématique de la couverture médiatique;
 - d) Nécessité d'un travail continu de collecte de données détaillées sur les mois de travail, les tirages, les coûts d'impression, les lieux d'impression et les exemplaires distribués, à la fois gratuitement et à la vente, pour toutes les publications en série; les renseignements correspondants pour 1996 seront mis à la disposition du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme à la reprise de sa vingt-huitième session, et des estimations détaillées pour les années suivantes lui seront fournies à la première séance de sa vingt-neuvième session et figureront dans le rapport intérimaire mentionné à l'alinéa ii) plus haut des présentes conclusions concertées;
 - e) Aux fins d'une utilisation optimale des ressources, possibilité de faire réaliser des travaux d'impression et de traduction à l'extérieur, y compris dans les pays en développement, chaque fois que cela est économiquement viable;

- f) Disponibilité et distribution en temps voulu des documents dans toutes les langues officielles de l'ONU, ainsi que qualité des traductions, eu égard au fait que la disponibilité des publications dans ces langues contribue dans une mesure considérable à en optimiser la diffusion et l'efficacité.
